44^{ème} session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) Québec – 5-10 juillet 2018

La 44^e session de l'APF s'est tenue du 5 au 10 juillet 2018 à Québec à l'Hôtel du Parlement et à l'Hôtel Le Concorde. Elle a réuni 54 sections représentant près de 300 parlementaires d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe.

La section française y était représentée par 8 parlementaires. Pour l'Assemblée nationale, M. Bruno Fuchs, président-délégué (La République en Marche - Haut-Rhin), Mme Aude Amadou (La République en Marche - Loire-Atlantique), M. Mansour Kamardine, rapporteur de la commission de la coopération et du développement (les Républicains-Mayotte), Mme Stéphanie Kerbarh, co-rapporteure du réseau des femmes parlementaires de l'APF (La République en Marche-Seine-Maritime) et Mme Monica Michel, (La République en Marche - Bouches-du Rhône). Pour le Sénat, M. Philippe Mouiller, Vice-président délégué de la section française (Les Républicains - Deux-Sèvres), M. Christophe-André Frassa, Président de la commission politique (Les Républicains - Sénateur représentant les français établis hors de France) et M. Cyril Pellevat (Les Républicains - Haute-Savoie).



MM. Mansour Kamardine, Bruno Fuchs, Philippe Mouiller, Cyril Pellevat, Mmes Stéphanie Kerbarh, et Monica Michel

M. Christophe-André Frassa, sénateur, a participé, le vendredi 6 juillet, à la réunion du Bureau de l'APF, en qualité de Président de la commission politique ; M. Philippe Mouiller, sénateur, a également assisté à cette réunion en qualité de Vice-président délégué de la section française et de rapporteur de la commission Éducation, communication et affaires culturelles.

M. Christophe-André Frassa a présidé, le dimanche 9 juillet, la Commission politique. Il y a, en particulier, conduit les débats relatifs aux situations politiques dans l'espace francophone et la discussion des projets de résolution qui étaient proposés. La commission a adopté une *résolution* maintenant la mise sous observation de la section du Burundi, afin d'assurer un

suivi de la mise en œuvre des réformes institutionnelles, mais procédant à la levée de la suspension de la coopération institutionnelle, notamment en faveur de l'administration parlementaire. La commission a ensuite adopté une résolution rappelant à la République démocratique du Congo son soutien pour l'organisation des élections et sa disponibilité pour l'accompagner. Suivant la position défendue, entre autres, par la section française, la commission n'a en revanche pas adopté le projet de résolution déposé par la section catalane sur la situation dans cette région. Enfin, après avoir entendu le rapport présenté par M. Onkelinx, député (Belgique)sur les missions de la paix, la commission a décidé d'approfondir sa réflexion sur ce sujet et de constituer un groupe de travail, piloté par la section belge, auquel participeront les sections du Canada, de la Côte-d'Ivoire, de la France, de la République Démocratique du Congo, du Mali et de la Tunisie.



M. Christophe-André Frassa, Président de la commission politique et Mme Geneviève Inagosi Kassongo (République démocratique du Congo), Rapporteure

M. Philippe Mouiller a participé aux travaux de la Commission Éducation, Communication Affaires culturelles. Il a présenté son rapport d'étape sur la « dématérialisation de l'enseignement supérieur et l'enseignement à distance dans l'espace francophone », ainsi qu'un questionnaire dont les réponses lui permettront de nourrir le rapport qu'il présentera lors de la prochaine réunion de la commission prévue au printemps 2019 au Togo.

M. Cyril Pellevat, a participé aux travaux de la Commission des Affaires parlementaires. En remplacement de Mme Claudine Lepage, empêchée, il a assuré la présentation du rapport de cette dernière sur « la représentation parlementaire des expatriés ».

MM. Philippe Mouiller, Christophe-André Frassa et Cyril Pellevat ont ensuite participé aux travaux de l'Assemblée plénière au cours de laquelle ils ont entendu Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie. Au cours du débat qui a suivi son audition, celle-ci a répondu à une question posée par M. Christophe-André Frassa, au nom de la commission politique, sur la contribution que l'OIF se propose d'apporter à l'opérationnalisation du G5 Sahel et au renforcement de ses infrastructures numériques.